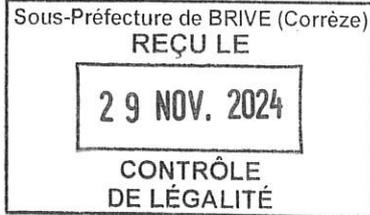




Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 26 du mois de novembre à 18 heures 30 , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 14 (2 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Isabelle SEGUY , Marie-Laure LEGER, Emmanuelle DUPUY, Dominique DEVILLERS, Isabelle VIRONDEAU, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD

MEMBRES ABSENTS Alexandre TRONCHE , Stéphanie CISCARD (pouvoir Nicolas TARDIF), Stéphane FARGE (pouvoir Christophe CARON)

Secrétaire de séance : Murielle GENTE

Date de convocation : 21 novembre 2024

DELIBERATION N° 2024. 67 décision modificative n° 1 budget assainissement

Monsieur le Maire expose que les crédits votés au budget assainissement 2024 sont insuffisants pour liquider les annuités d'emprunt. Il soumet à l'assemblée le virement de crédit qui suit et le conseil municipal le valide à l'unanimité :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Emprunts en euro				1641	H.O.	3 100,00
Service d'assainissement	21562	H.O.	3 100,00			
Investissement dépenses			3 100,00			3 100,00
		Solde	0,00			

Pour extrait conforme
Le maire
Christophe CARON



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

